

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenue le 9 octobre 2007 à 19h30
VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire Robert Beaulieu; les conseillers-ères Rita Gagnon, Jocelyne Bossé, Nicole Somers et Rodrigue Levesque.

AUSSI PRÉSENT-E-S: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière, Linda Borris, secrétaire réceptionniste ainsi que quatre personnes de l'assistance.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2007-132

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que l'**ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-133

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 18 septembre 2007**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-134

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque que les **factures du mois de septembre 2007** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées:

Compte général	85 456,04\$	
Salaires de septembre 2007	46 518,37\$	
Compte eau et égout	<u>52 717,98\$</u>	
Total payé en septembre 2007	184 692,39\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-135

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que le **procès-verbal de la réunion du Conseil du 18 septembre 2007**, soit reçu tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-136

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que le **procès-verbal de la réunion extraordinaire du 2 octobre 2007**, soit reçu tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-137

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que le **procès-verbal de la réunion extraordinaire du 3 octobre 2007**, soit reçu tel que présenté. VOTE UNANIME.

AFFAIRES NOUVELLES

RÉSOLUTION 2007-138

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, qu'un **montant de 2 000,00\$, prévu au budget 2007, soit transféré dans un fonds de réserve d'opérations (7520 – ES99)** spécifiquement dédié aux activités entourant les festivités soulignant le 100e anniversaire de la municipalité, en 2010. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-139

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Nicole Somers, **qu'un montant de 10 000,00\$, prévu au budget 2007, soit transféré dans un fonds de réserve de capital** (7520 – ET3) dédié au remplacement éventuel des équipements du service d'incendie. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-140

Considérant que le Conseil municipal considère qu'il est **nécessaire de modifier l'arrêté de zonage** pour les fins suivantes:

- a) **de permettre l'habitation unifamiliale, bifamiliale ou multifamiliale, et une maison de chambre ou une pension, dans la zone institutionnelle, et ;**
- b) **de permettre les affiches-annonces (les affiches en forme de « A ») dans les zones commerciales et industrielles ;**

Par conséquent, il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **soit rédigé en conséquence, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage**; que la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier les avis publics dans les délais prescrits par la loi; que l'on demande l'avis par écrit du Comité consultatif d'urbanisme et que l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 13 novembre 2007, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Saint-Quentin à 19h. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2007-141

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, **qu'un montant de 37 168,50\$, étant le premier versement pour l'année financière 2007-2008 dans le cadre de l'Entente sur le Fonds de la taxe sur l'essence (FTE), soit déposé dans un fonds de réserve** avec les contributions 2005-2006 et 2006-2007 totalisant 111 502,00\$ (voir résolution 2007-108), et ce, en vue du financement des projets présentés dans le plan quinquennal approuvé par l'entente. VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h00.

Suzanne Coulombe, Greffière

Robert Beaulieu, Maire

PÉRIODE DE TEMPS POUR LE PUBLIC

Un résident questionne le Conseil à savoir si une politique est établie concernant l'installation d'éoliennes dans la municipalité. Le Maire informe qu'aucune politique municipale n'existe pour le moment, et que la compagnie Énergie NB exige des frais très élevés pour la connexion à leur service. Un citoyen questionne à savoir si le projet du foyer Mgr Morneault est inclus dans l'amendement à l'arrêté de zonage. Mme Coulombe confirme par l'affirmative et informe qu'il y a un délai et des procédures à respecter concernant toutes modifications à l'arrêté de zonage.